



Le Mans, le 5 novembre 2018

Commémoration du centenaire du 11 novembre 1918

Le 11 novembre 2018 marque le centenaire de l'armistice de la Grande Guerre sur le front ouest. Cette commémoration inclura plusieurs temps forts. En premier lieu, une itinérance du Président de la République, la semaine précédant le 11 novembre, sera organisée dans les départements du champ de bataille, du Grand Est aux Hauts-de-France. Le point d'orgue de cette séquence sera la cérémonie internationale que le chef de l'État présidera le 11 novembre prochain à Paris, à l'Arc de triomphe, en présence d'une centaine de dignitaires étrangers, et qui sera prolongée par le Forum de Paris sur la Paix.

➤ **2018, centenaire de la Première Guerre mondiale :**

Depuis 2013, le cycle commémoratif du centenaire de la Première Guerre mondiale a montré la volonté des Français de commémorer ce conflit très présent dans les mémoires. La mission du centenaire a ainsi accompagné plus de 6000 projets labellisés sur l'ensemble du territoire ainsi qu'à l'étranger, en grande partie issus des comités départementaux du centenaire placés sous la présidence des préfets et des comités académiques du centenaire placés sous l'autorité des recteurs.

Pour cette année 2018, le dernier acte du centenaire prend une nouvelle dimension avec plus de 2000 projets labellisés, une année consacrée à Clemenceau (surnommé "Père la Victoire" par les Français - www.clemenceau2018.fr), de nombreuses cérémonies internationales sur le champ de bataille et une séquence commémorative constante depuis 2014 culminera le 11 novembre, partout en France et notamment à Paris, où le monde entier s'est donné rendez-vous pour penser le monde d'aujourd'hui à la lumière des douloureux enseignements de 1918.

➤ **Novembre 2018 : une séquence inédite pour commémorer le centenaire de l'armistice du 11 novembre 2018**

- Du 4 au 9 novembre 2018 : itinérance du Président de la République sur le champ de bataille ;
- Le 10 novembre : Cérémonie franco-allemande à la clairière de l'Armistice de Compiègne, spectacle Shell Shock à la Philharmonie de Paris ;
- Le 11 novembre : Cérémonie internationale à l'Arc de triomphe, ouverture du Forum de Paris sur la Paix.

Toutes les informations relatives au programme commémoratif 2018 sont consultables sur centenaire.org



Le centenaire du 11 novembre en Sarthe

Au-delà de la cérémonie qui se tiendra dans la capitale et de l'hommage rendu aux départements du front lors de l'itinérance du Président de la République, prévue du 4 au 9 novembre, le 11 novembre devra s'adresser à l'ensemble de la population, partout sur le territoire national. A cet égard, la Sarthe et ses monuments aux morts, héritage de la Première Guerre mondiale, seront les lieux emblématiques de cette commémoration.

A cette occasion, de nombreuses cérémonies seront organisées dans les communes du département.

Programme du corps préfectoral :

- **Au Mans, à 17h00, Place Aristide Briand** : M. Le Préfet de la Sarthe, accompagné des autorités civiles et militaires, se rendra au Monument de la Résistance (Place Aristide Briand). Seront présents à cette cérémonie la Musique Municipale, la Batterie-fanfare des Sapeurs-pompiers, des élèves clairons et leur chef de musique du Prytanée national militaire de la Flèche, la Chorale du collège Maroc-Huchepie du Mans, la Garde au drapeau et une compagnie à pied du 2^{ème} RIMA, une section de la préparation militaire marine, une section de l'EPIDE, une section de sapeurs-pompiers volontaires et une section de jeunes sapeurs-pompiers.
- **A la Flèche, à partir de 8h45** : M. Le Sous-préfet de la Flèche se rendra au cimetière Saint-Thomas puis, à 9h30, à l'Eglise du Prytanée, à 11h00 Place de la Libération, et à 12h00 au Monument aux Morts rue du Maréchal Foch. A 12h15 débutera un défilé au son de la musique du Prytanée du Monument aux Morts jusqu'à l'Hôtel de Ville, suivi d'une aubade sur le parvis.
- **A Mamers, à partir de 9h00** : Mme La Sous-préfète de Mamers se rendra sur le parvis de l'Eglise Notre-Dame pour une Messe du Souvenir. A 9h45, sonnerie du Plénum (cloches) pendant 3 minutes, puis rassemblement des écoles Place du Souvenir Français et départ du cortège de l'Eglise Notre-Dame vers le cimetière pour une cérémonie. A 11h00, se tiendra une cérémonie au Monument aux Morts. La Marseillaise clôturera la cérémonie et sera suivie de l'hymne européen tous deux chantés et joués. Le cortège prendra la direction de la mairie afin de procéder au salut aux drapeaux et sera suivi d'une cérémonie dans la salle du Conseil municipal.
- **A Neuville-sur-Sarthe, à 11h00** : M. Le Secrétaire général de la Préfecture, Sous-préfet de l'arrondissement du Mans, déposera une gerbe au monument aux Morts de la commune de Neuville-sur-Sarthe.
- **A La Guierche, à 11h45** : M. Le Secrétaire général de la Préfecture, Sous-préfet de l'arrondissement du Mans, prendra part au défilé en direction de la salle polyvalente puis inaugurera la tranchée reconstituée.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

☎ 02.43.39.71.74/02.43.39.70.22

pref-communication@sarthe.gouv.fr

www.sarthe.gouv.fr – twitter [@Prefet72](https://twitter.com/Prefet72) – Facebook : [Préfecture de la Sarthe](https://www.facebook.com/Prefecture.de.la.Sarthe)



Autres évènements :

La Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale a accordé le label Centenaire à 6 projets sarthois :

- « Deux Prix Nobel de la Paix dans la guerre mondiale (1914-1918) » - *Université du Maine et Alma Editions* ;
- « Un siècle de sites funéraires de la Grande Guerre » - *Université du Maine* ;
- « Fin de guerre et début d'indépendance ou la réapparition de l'Etat polonais sur la carte européenne » - *Association Kultura Polska* ;
- « Entre Sillé-le-Guillaume et Skawina, l'Histoire de l'armée bleue en partage » - *FSE Fréquence-Sillé* ;
- « Carnet de guerre - l'Héritage » - *Le Mans Métropole* ;
- « Un train bleu horizon » - *Mairie de Segrie*.

L'Office Nationale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a également mis à disposition du public 2 expositions :

- « **1914/1918 : Un autre regard sur la Grande Guerre** » : exposition réalisée par l'ONACVG de la Sarthe et visible au Pôle administratif Paixhans sur rendez-vous préalable au 02 72 16 44 70 ;
- « **La Grande Guerre** » : exposition visible à la grande galerie de la préfecture, aux horaires d'ouverture de cette dernière.

